

GLOBAL COMPACT

LE MEDEF
S'ENGAGE





1. MANIFESTE EN FAVEUR D'UNE CROISSANCE RESPONSABLE

Victor Hugo écrivait dans Actes et paroles, « tout ce qui augmente la liberté augmente la responsabilité ». Cette responsabilité inhérente à notre liberté fait partie de notre ADN d'entrepreneurs comme elle fait partie de celui du MEDEF.

Face aux grands défis qui traversent notre société et auxquels sont confrontées nos entreprises, nous devons assumer pleinement notre responsabilité. Notre rôle d'acteur au service de l'intérêt général.

C'est la raison pour laquelle nous avons adopté une raison d'être qui nous place au cœur des aspirations des entreprises et de la société : agir ensemble pour une croissance responsable.

Plus que des mots, nous avons fait le choix de l'action, en nous engageant en faveur des trois dimensions du développement durable. La dimension économique bien évidemment en continuant notre combat au service des entreprises. Mais aussi l'environnement, avec notamment le *French business climate pledge*. Sans oublier le volet social, à l'image de notre accompagnement à la mise en œuvre de l'index sur l'égalité salariale.

Aujourd'hui, le MEDEF est fier de poursuivre cet engagement envers le et ses dix principes en faveur des droits de l'Homme, des conditions de travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

Geoffroy Roux de Bézieux
président du MEDEF

2. NOTRE RAISON D'ÊTRE ET NOS VALEURS

Le monde change très vite, le *leadership* des économies occidentales est challengé. Les entreprises de France font face à des mutations géopolitiques, environnementales, numériques, sociales et sociétales et doivent en permanence relever de nouveaux défis en gardant un temps d'avance.

Le MEDEF les aide à construire l'avenir dans cette nouvelle donne mondiale.

Pour marquer la volonté des entreprises de France de mieux intégrer leur responsabilité sociétale (RSE) ainsi qu'une dimension internationale et européenne, le MEDEF s'est doté d'une raison d'être : « **agir ensemble pour une croissance responsable** ».

Le MEDEF est une organisation :

- **responsable et exemplaire**, au service de l'intérêt général ;
- **proactive** pour la compétitivité dans un contexte international ;
- **prospective**, en synergie avec toutes les parties prenantes, partenaires sociaux, pouvoirs publics, ONG... ;
- **au cœur des territoires** et de la réalité économique et sociale ;
- **engagée** pour une croissance responsable de toutes les entreprises.



3. PRÉSENTATION DU MEDEF

Porte-parole de toutes les entreprises, le MEDEF est l'interlocuteur privilégié des décideurs et des pouvoirs publics. Avec ses 20 000 mandataires qui exercent 35 000 mandats, il défend les intérêts des entreprises et des entrepreneurs dans toutes les instances économiques et sociales au niveau local, régional et national, afin de faire valoir le point de vue de l'entreprise et d'améliorer son environnement. Il prend en outre une part active aux débats de société et se veut force de proposition pour renforcer la performance et l'attractivité de la France.

Le MEDEF assure également une mission d'information et de sensibilisation des acteurs économiques aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux qui les impactent, ainsi qu'une mission d'accompagnement des entreprises françaises à la prise en considération de ces enjeux, dans le but d'améliorer leur performance globale.

UNE ÉQUIPE AU SERVICE DE L'ENTREPRISE

UNE PRÉSIDENTE



Président :
Geoffroy Roux de Bézieux



Président délégué :
Patrick Martin

UN CONSEIL EXÉCUTIF

Un conseil exécutif de **50 membres**. Instance de décision du MEDEF, il fixe la politique générale.

13 COMMISSIONS

Elles élaborent des positions sur l'ensemble des sujets qui impactent l'économie et l'entreprise.

REPENSER L'AVENIR ET LE TEMPS LONG

- Nouvelles responsabilités entrepreneuriales
- Mutations technologiques et impacts sociétaux
- Croissance et territoires

ASSURER NOTRE RÔLE D'INFLUENCE

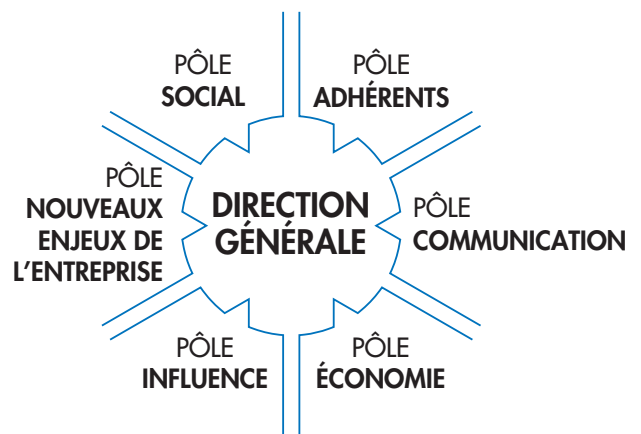
- Fiscalité
- Économie, compétitivité et finance
- Nouveau dialogue économique
- Réforme publique et simplification
- Innovation
- Transition écologique et économique
- Europe et International
- Réforme de la protection sociale
- Dynamique du marché du travail
- Éducation, formation et compétences

UN COMEX40

Composé d'une nouvelle génération de 45 jeunes chefs d'entreprise, il réfléchit, avec un œil neuf, aux grands enjeux sociétaux de demain.

7 PÔLES

Les collaborateurs du MEDEF mettent en œuvre les actions sur les enjeux économiques, sociaux, environnementaux, au service des fédérations professionnelles, des organisations territoriales et de leurs entreprises adhérentes.





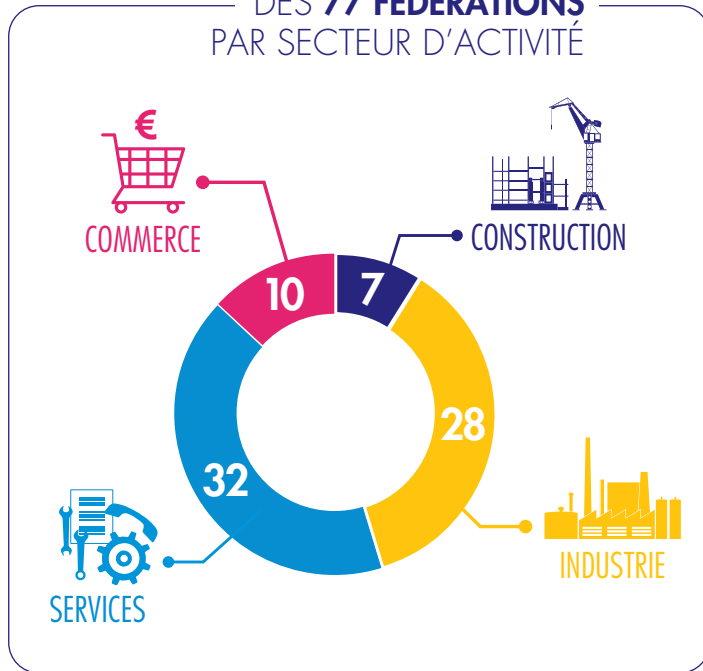
LA FORCE DU RÉSEAU*

Avec **122 organisations territoriales** en France métropolitaine et en outre-mer, **77 fédérations professionnelles** regroupant l'ensemble des secteurs d'activité (industrie, services, construction, commerce...) et **14 organisations associées et partenaires**, le MEDEF compte **173 000 entreprises adhérentes**.

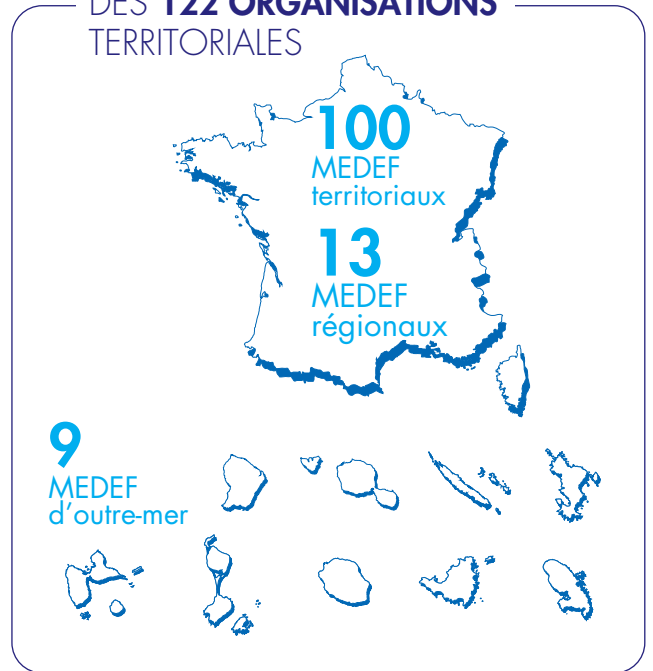
Elles représentent **10,2 millions de salariés**, soit plus d'un tiers de l'ensemble des salariés français.

95 % des entreprises adhérentes sont des **TPE/PME/ETI**. Elles comptent en moyenne **47** salariés.

RÉPARTITION
DES **77 FÉDÉRATIONS**
PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ



RÉPARTITION
DES **122 ORGANISATIONS**
TERRITORIALES



UNE ORGANISATION TOURNÉE VERS L'EUROPE ET L'INTERNATIONAL

Le MEDEF est présent à Bruxelles et à l'international.

Il agit pour une plus grande intégration européenne et le développement du marché intérieur.



La Maison des entreprises de France à Bruxelles représente le MEDEF et ses adhérents auprès de la Commission et du Parlement européen.



MEDEF International aide les entreprises françaises à développer et à renforcer leur présence à l'international, principalement dans les pays émergents et en développement.



Le MEDEF est membre de **BusinessEurope** qui rassemble les 40 organisations patronales d'Europe. Elles travaillent ensemble à l'amélioration de l'environnement économique.

Ses **85 conseils géographiques** couvrent **150 pays**.

MEDEF International organise chaque année plus de **200 rencontres et délégations de haut niveau** avec des décideurs publics et privés.

*chiffres au 31 décembre 2019



4. MEDEF ET GLOBAL COMPACT : NOTRE COLLABORATION

Le MEDEF est membre du *Global Compact* depuis mai 2017. Depuis cette adhésion, le MEDEF et le *Global Compact* ont renforcé leur coopération au service du développement de la RSE auprès des entreprises françaises, dans le but d'atteindre les 17 Objectifs de Développement Durable de l'ONU.

Le MEDEF est notamment partenaire du Tour de France du France afin de promouvoir la RSE auprès des TPE-PME dans les territoires, ainsi que partenaire de la diffusion du baromètre « ODD et entreprises françaises » publié par le France en lien avec PwC France et Afrique francophone, qui vise à mieux connaître le niveau d'appropriation des ODD par les entreprises françaises.

La collaboration entre nos deux organisations a été en outre particulièrement riche dans le cadre de l'élaboration de la Feuille de route de la France pour la mise en œuvre des ODD, et s'est traduite dans les engagements pris pour la communauté des entreprises.

5. PÉRIMÈTRE DU RAPPORT

La présente communication sur l'engagement du MEDEF est la première depuis son adhésion au *Global Compact*, en mai 2017. Elle porte donc sur la période s'écoulant de juin 2017 à décembre 2019.

Sans ambition d'être exhaustif, le rapport a pour objectif de mettre en lumière les principales actions mises en œuvre par le MEDEF qui visent à développer la contribution positive des entreprises françaises à l'atteinte des 17 objectifs de développement durable de l'ONU.

Ces actions peuvent être regroupées en trois catégories correspondant à trois objectifs : actions d'informations ou de sensibilisation, actions d'accompagnement, et actions d'influence.

Le rapport fait également un focus sur des actions mises en œuvre en partenariat avec des parties prenantes, dans le cadre de l'ODD 17. Il met par ailleurs en avant des actions d'information et de sensibilisation du MEDEF à destination du grand public.

6. VISION DU MEDEF SUR LES ODD : NOTRE RÔLE ET LE RÔLE DES ENTREPRISES

Adopté lors du Sommet des Nations Unies sur le développement durable le 25 septembre 2015, l'« Agenda 2030 pour le développement durable » fixe **17 objectifs de développement durable** (ODD) visant à « éradiquer l'extrême pauvreté, combattre les inégalités et préserver la planète ».

S'ils visent en premier lieu les États, les ODD ne pourront être atteints sans une mobilisation active de l'ensemble des acteurs. Collectivités territoriales, entreprises, chercheurs, ONG et citoyens, sont donc invités à s'appropriier ces objectifs et à contribuer, à la hauteur de leurs moyens, à leur réalisation.

La contribution des entreprises est essentielle à la réussite de l'Agenda 2030. Mettre en œuvre les 17 ODD s'accompagnent pour elles de challenges, mais aussi d'opportunités.

Le MEDEF s'engage donc pour accompagner les entreprises dans leur appropriation et mise en œuvre des ODD.

» Les 17 ODD : pourquoi s'en saisir dans l'entreprise ?

Avec l'Agenda 2030, les entreprises disposent d'un cadre structurant et universel (pour tous les pays et toutes les parties prenantes), dans lequel inscrire la contribution de leur activité à un développement durable, en s'appuyant sur les actions mises en œuvre dans le cadre de leur démarche de RSE.

Les ODD n'ont **pas vocation à remplacer la RSE** pour les entreprises. La RSE est un outil visant à intégrer les enjeux de développement durable (économiques, sociaux/sociétaux et environnementaux) au cœur de la stratégie des entreprises et de leur gestion. Par la mise en œuvre d'une démarche RSE, les entreprises contribuent aux ODD.

Si leur utilisation comme référentiel est volontaire, les ODD peuvent être utiles aux entreprises pour :

- **réaliser un autodiagnostic** ou une autoévaluation de la performance sociétale ;
- **servir de cadre** pour le développement de la stratégie RSE ;
- **redonner du sens et impliquer les collaborateurs** sur une démarche positive au service d'objectifs de société ambitieux ;
- **dialoguer avec les parties prenantes** dans la mesure où l'Agenda 2030 constitue un langage commun ;
- **rendre compte** des engagements auprès de leurs parties



prenantes ; les ODD pouvant être vus comme une grille de reporting simple ;

- **innover de manière collaborative**, en ce sens que les ODD favorisent le développement de partenariats (entre entreprises et avec d'autres parties prenantes) pour proposer une offre intégrée, chercher des financements, concevoir des projets qu'il n'aurait pas été possible de développer seul ;
- **comparer sa performance** à celle de leurs compétiteurs français, européens ou internationaux.

» Des défis à relever collectivement pour mettre en œuvre efficacement les ODD

Le développement de la mobilisation des entreprises sur les ODD se heurte à plusieurs défis, pour lesquels une action collective est souhaitable. En particulier :

- **accroître la connaissance des ODD**. Les 17 ODD sont encore peu connus du grand public, ce qui contribue à freiner leur adoption par les différentes organisations, notamment les entreprises. Des actions de communication sont nécessaires pour renforcer l'utilisation des ODD par tous. Celles-ci doivent montrer l'articulation entre les ODD et les nombreuses initiatives existantes en matière de durabilité. Avec l'impulsion de l'État, chaque organisation peut contribuer à cet objectif commun ;
- **dépasser la présomption d'« ODD-washing »** par certaines parties prenantes. Et se concentrer plutôt sur la mise en œuvre effective des ODD et les outils permettant de démontrer la contribution aux 17 objectifs ;
- **rendre les ODD opérationnels**. L'Agenda 2030 est prioritairement conçu pour les pays et s'inscrit dans un temps relativement long. Une partie des 169 cibles associées aux 17 ODD visent ainsi plus spécifiquement l'action publique. Par conséquent, il peut être difficile de lier les ODD à l'activité quotidienne des entreprises. Aujourd'hui, les entreprises, tout comme d'autres acteurs, manquent d'outils pour mettre en œuvre les ODD et réellement les utiliser comme un instrument de pilotage de leur durabilité. Il s'agit de développer les outils pour rendre concrets et opérationnels les ODD, en tenant compte des spécificités de chaque entreprise ;

- **partager les bonnes pratiques**. Les actions mises en œuvre en faveur des ODD, par tous types d'acteurs, sont un moyen de susciter l'engagement des autres. Le partage des meilleures pratiques, et des outils de mise en œuvre, est à favoriser, y compris entre différentes catégories d'acteurs.

» Quel rôle pour le MEDEF dans la mise en œuvre des ODD ?

Le MEDEF a un rôle important à jouer dans le développement de la contribution des entreprises aux ODD. En application des engagements du monde économique dans le cadre de la feuille de route de la France pour l'atteinte des ODD, et en lien avec ses parties prenantes, le MEDEF entend poursuivre et renforcer son action visant à :

- informer et sensibiliser les entreprises françaises et leurs représentants sur les enjeux économiques, sociaux et environnementaux ;
- accompagner les entreprises dans la mise en œuvre d'actions concrètes permettant d'atteindre les 17 objectifs ;
- contribuer à l'élaboration de la norme au service d'une croissance responsable, en prenant part au débat public et en présentant des propositions concrètes.



7. NOS ACTIONS

1 PAS DE PAUVRETÉ



2 FAIM «ZÉRO»



3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE



4 ÉDUCATION DE QUALITÉ



5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES



6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT



7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE



8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE



9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE



10 INÉGALITÉS RÉDUITES



11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES



13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



14 VIE AQUATIQUE



15 VIE TERRESTRE



16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES



17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS



EN INTERNE

RECRUTEMENT ET ÉVOLUTION DE CARRIÈRE

› **Recrutement et mobilité interne** : tout recrutement (intérim, stage, contrat de professionnalisation, CDD, CDI...) doit obtenir l'accord de la direction générale/secrétariat général, avant tout lancement par la DRH. Le directeur concerné, en relation avec la DRH, rédige le profil de poste sur un modèle type (contexte, mission, profil, compétences et qualités attendues, conditions). Les postes à pourvoir en CDI font l'objet d'une diffusion en interne (mobilité) et en externe (candidatures, cabinet de recrutement, réseaux sociaux...) le cas échéant. La DRH effectue une première sélection (téléphonique, entretien face à face, tests...) avant de soumettre les candidats à validation par les opérationnels. Tout processus de recrutement s'effectue dans le respect des obligations légales (non-discrimination, intégration des personnes handicapées, égalité professionnelle et emploi des seniors).

› **Formation** : la formation continue, assurée dans le cadre des dispositions légales et des accords interprofessionnels en vigueur, fait partie intégrante de la politique des ressources humaines du MEDEF qui y consacre plus de 2 % de la masse salariale. La formation doit permettre aux collaborateurs, sans conditions d'ancienneté : d'acquérir, mettre à jour ou perfectionner leurs connaissances, et de faciliter leur promotion, mutation ou projet professionnel. Les formations réalisées annuellement résultent ainsi cumulativement des orientations stratégiques du MEDEF en matière de formation, et des besoins individuels de formation exprimés en début d'année par l'entretien annuel et validés par le supérieur hiérarchique. Mais aussi tout au long de l'année et dans le respect des priorités et du budget. La DRH est à l'écoute des collaborateurs et les accompagne dans la construction et la faisabilité du projet formation.

ÉGALITÉ DES CHANCES ET ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

› **Mise en œuvre volontaire de l'index égalité Femme/Homme dès 2019 avant la revue salariale** (obligation pour les moins de 250 en 2020) : travail de fond sur l'index afin de réduire, notamment avec la revue salariale, les écarts de salaires entre hommes et femmes. Le MEDEF travaille également sur un plan d'action lui permettant d'avoir un index plus important.



- › **Semaine handicap pour sensibiliser les collaborateurs** : lors de la Semaine européenne pour l'emploi des personnes Handicapées (SEEPH) qui s'est déroulée du 17 au 24 novembre 2019, le MEDEF a proposé plusieurs animations et ateliers à ses collaborateurs (*escape game*, jeux, mise en situation).
- › **Réseau Femmes du MEDEF** : le MEDEF a lancé en mars 2019 un réseau interne composé de femmes dirigeantes adhérentes du MEDEF. Ce réseau est à l'origine de la charte de la parité qui a été amendée au statut du MEDEF en juin 2019. Le réseau se donne pour mission d'aider à mettre en place une plus grande parité au sein des instances MEDEF.
- › **Lutte contre les agissements sexistes et les violences sexuelles en entreprise** : une session d'*escape game* sur ce thème a été organisée le 13 juin pour les collaborateurs MEDEF. Par ailleurs, deux référents sexisme ont été nommés au sein du CSE et formés. Le MEDEF a également signé le 10 décembre la charte d'engagement contre les violences conjugales « CEASE - One in Three Women » et signé le 12 décembre l'initiative #StOpE pour lutter contre le sexisme ordinaire en entreprise.
- › Actions supplémentaires sur le plan financier :
 - **Plan Epargne Entreprise** : mis en place en décembre 2000 d'un plan épargne entreprise, dont l'abondement du MEDEF va évoluer de manière significative en 2020 ;
 - **Prêt à taux zéro** : le prêt à taux zéro a une finalité sociale, son objectif est d'aider le salarié ayant de réelles difficultés financières ponctuelles ;
 - **Action logement** : tous les collaborateurs peuvent bénéficier de l'aide au logement (achat, location, travaux) ;
 - **Médaille du travail** : instituées par le décret du 15 mai 1948, les médailles d'honneur du travail sont destinées à récompenser l'ancienneté de services effectués par les personnes salariées. Elles sont attribuées à ceux qui travaillent depuis au moins 20 ans. Les médailles sont décernées en fonction du nombre d'années d'activité professionnelle : médaille d'argent pour 20 ans de travail ; médaille de vermeil pour 30 années ; médaille d'or pour 35 années ; médaille « Grand or » pour 40 ans.

SERVICES AUX COLLABORATEURS

- › **Assistance sociale une fois par mois pour les collaborateurs** : son rôle est d'aider les collaborateurs à résoudre au mieux les problèmes professionnels ou personnels auxquels ils sont confrontés. Elle informe sur la législation (sécurité sociale, prestations familiales, retraite...), les équipements médicaux, sociaux ou culturels, et oriente vers les services spécialisés sociaux et administratifs.
- › **Assistance juridique** : le CSE met à la disposition des collaborateurs et de leurs ayants droits une assistance juridique dans les différents domaines du droit civil, commercial, du travail... Des permanences sont également assurées dans les locaux.
- › **Accompagnement des départs à la retraite, en partenariat avec Malakoff Médéric** : le MEDEF aide les collaborateurs dans leurs démarches administratives et leur transmet les coordonnées de conseillers retraite spécialisés dans tous les régimes existants. De plus, le MEDEF propose une formation aux collaborateurs qui le désirent afin de les aider à mieux appréhender la retraite.
- › **Initiatives du CSE sur la culture** : le CSE met en place plusieurs actions auprès des collaborateurs en faveur de la culture. Par exemple : animation d'une bibliothèque (romans, policiers, biographies...) gratuite ; remboursement d'activités culturelles ; organisations de sorties culturelles (visites guidées de musée, théâtre...) à prix réduits ; réduction sur les places de cinéma.
- › **Encouragement de la pratique sportive** : le MEDEF encourage la pratique du sport par ses collaborateurs, avec notamment l'organisation de cours de Pilates hebdomadaires dans les locaux (CSE), la mise en place d'une équipe MEDEF lors de courses parisiennes avec tarif réduit pour l'inscription, et aide financière à la pratique d'une activité physique.
- › **Panier de fruits** : le MEDEF et son CSE mettent gratuitement à disposition des collaborateurs des fruits bio chaque semaine.
- › **Droit à la déconnexion** : le MEDEF a mis en place une charte sur le droit à la déconnexion ; l'objectif est de permettre aux employeurs comme aux employés de faciliter l'équilibre entre vie personnelle et vie professionnelle.
- › **Journée des enfants à Noël** : le MEDEF organise chaque année à Noël une journée des enfants des collaborateurs avec des animations et la remise de cadeaux par le Père Noël. 60 à 75 enfants participent chaque année.





MESURES EN MATIÈRE DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS

Plusieurs actions sont menées en ce sens par le MEDEF au sein de ses locaux. En particulier :

- dans le contrat avec son prestataire de restauration, demande de favoriser le circuit court et de lutter contre le gaspillage alimentaire ;
- lors de la rénovation des locaux, mise en place d'un plan de performance énergétique, se traduisant notamment par de l'éclairage variable, le passage en tout LED, l'arrêt automatique du chauffage ou de la climatisation en dehors des heures de travail ;
- distribution d'une gourde à chaque collaborateur pour diminuer l'utilisation de gobelets en plastique ;
- installation de bornes de recharge pour véhicules électriques et hybrides dans le parking.



DÉMARCHE ZÉRO PAPIER

Démarche lancée en février 2019 dans le but de réduire l'utilisation du papier en favorisant la digitalisation. Grâce à la mise à disposition de tablettes, la suppression des imprimantes de bureau au profit d'un nombre réduit d'imprimantes multifonctions, ainsi que des actions de sensibilisation en interne, la démarche « zéro papier » a permis d'économiser 360 000 pages depuis février 2019, soit 18 % d'impression en moins.



TRANSPARENCE DES ACTIONS D'INFLUENCE

Avant même que la loi ne l'impose en 2016, le MEDEF avait fait la démarche de s'inscrire volontairement sur les registres des représentants d'intérêts tant à Paris, qu'à Bruxelles et Strasbourg. Dès l'entrée en vigueur de la loi, le MEDEF a participé activement avec les pouvoirs publics à la mise en place du répertoire des représentants d'intérêts, organisé des réunions d'informations avec ses membres et publié un guide pratique à leur intention afin de les aider à mettre en œuvre leurs nouvelles obligations de transparence : inscription au registre, publication d'un rapport d'activités.

Le MEDEF coopère avec la Haute Autorité de la transparence de la vie publique pour assurer l'efficacité du dispositif.



PROTECTION DES LANCEURS D'ALERTE

Le MEDEF n'a pas attendu que le législateur s'empare du sujet pour recommander dès 2004 aux entreprises françaises d'intégrer dans un document interne (code ou charte) la référence à un droit d'alerte ouvert à tous les salariés de l'entreprise et a publié en mars 2006 un guide afin de les aider à mettre en place dans les entreprises une procédure de signalement des alertes. Il a contribué activement aux discussions préparatoires à la loi de 2016 et dès l'entrée en vigueur de cette loi, a publié un guide à destination de ses membres pour les aider dans la mise en place de la procédure de signalement. Le MEDEF a lui-même introduit une procédure de signalement des alertes à destination de ses salariés.



VIS-A-VIS DE L'EXTERNE

1. INFORMER ET SENSIBILISER

➤ PUBLICATIONS¹

POLITIQUE COMMERCIALE EUROPÉENNE

Le MEDEF mène des actions de pédagogie et de sensibilisation auprès de ses adhérents sur les accords commerciaux internationaux, par exemple au travers d'évènements pédagogiques sur le CETA, l'accord commercial UE-Canada (septembre 2017 et septembre 2018), et sur l'Accord de partenariat économique UE-Japon (janvier 2019).

APPLIQUER LES ORDONNANCES TRAVAIL 2017 DANS MON ENTREPRISE (JANV. 2019)

Près d'un an après la parution de la loi de ratification des ordonnances, de premiers changements qui contribueront à modifier le paysage social de la France pour les prochaines années ont été constatés. Le MEDEF a publié un **guide** pour accompagner les entreprises dans la mise en œuvre des nouvelles dispositions.

FRANCE 2020 : LE MAGAZINE DE LA FRANCE DE DEMAIN (TRIMESTRIEL 2015-2018)

Le MEDEF a édité, entre 2015 et 2018, une **revue trimestrielle d'informations et de débats « France 2020 »**, diffusée auprès des chefs d'entreprise et des pouvoirs publics, avec l'ambition de présenter tous les leviers permettant à l'horizon 2020 de retrouver une France ambitieuse, innovante, agile, porteuse d'espoir et d'enthousiasme.

GUIDE DES ÉCOSYSTÈMES NUMÉRIQUES MONDIAUX (DÉC. 2017)

Ce rapport a présenté les **conclusions de la mission Digital Disruption Lab du MEDEF**. Cette mission s'est inscrite dans le cadre de son engagement en faveur de la transformation numérique de l'économie française, qui passe par le développement des entreprises du secteur du numérique mais aussi par l'accompagnement des entreprises traditionnelles dans leur disruption numérique.

ENQUÊTE SUR L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE (JANV. 2019)

L'intelligence artificielle (IA) est au cœur d'une nouvelle vague d'innovation et joue un rôle décisif dans la compétitivité de demain. Si certaines entreprises se sont déjà lancées, d'autres se sentent encore désarmées face à l'IA. Pour comprendre les ressorts qui conditionnent la position des entreprises, le MEDEF et l'Association des Centraliens ont publié, lors de la 4^e rencontre intelligence artificielle, les résultats d'une enquête menée auprès de leurs membres.

Plus d'informations

BAROMÈTRE NATIONAL DE PERCEPTION DE L'ÉGALITÉ DES CHANCES EN ENTREPRISE (NOV. 2019)

Dans le cadre de ses travaux relatifs à l'égalité des chances et aux diversités, le MEDEF a conçu dès 2012, un **baromètre national de perception de l'égalité des chances** en entreprise avec un double objectif : mesurer la perception des salariés du climat d'égalité des chances, et permettre aux entreprises de s'engager et de construire un dialogue social efficace. La 8^e édition a été présentée en novembre 2019.

1. L'ensemble des publications mentionnées sont accessibles en format numérique à partir des liens hypertextes. Dans une démarche de diminution de sa consommation papier, le MEDEF réduit depuis plusieurs années les impressions de ses publications.



BAROMÈTRE NATIONAL DE PERCEPTION DE LA RSE (DÉC. 2019)

Dans le cadre de ses actions de promotion et d'accompagnement de la RSE, le MEDEF a conçu un **baromètre national de perception de la responsabilité sociétale des entreprises**. Il s'appuie sur une enquête réalisée pour la première fois en 2019 auprès d'un échantillon représentatif de salariés en France.

BROCHURE DE RETOURS D'EXPÉRIENCE DU MEDEF SUR LE REPORTING INTÉGRÉ (NOV. 2017)

La **brochure** est le résultat de l'audition, pendant un an, de nombreux experts et praticiens en entreprise sur le thème du *reporting* intégré.

NOS CONVICTIONS RSE (JUIN 2019)

À travers cette **publication**, le MEDEF a souhaité rappeler son engagement en matière de RSE et inviter les entreprises à développer leur démarche de responsabilité sociétale.

INITIATIVE SUR LE REPORTING CLIMAT (OCT. 2018)

L'initiative menée par le MEDEF, la FFA et l'AFG a visé à accompagner les entreprises et les investisseurs dans l'intégration des risques et opportunités liés au changement climatique dans les politiques et le *reporting*, en proposant un **cadre opérationnel de dialogue entre investisseurs et entreprises**.

FRENCH BUSINESS CLIMATE PLEDGE : LES ENTREPRISES FRANÇAISES ENGAGÉES POUR LE CLIMAT (AOÛT 2019)

Le 29 août 2019, à l'occasion de La Rencontre des Entrepreneurs de France (LaREF), 99 entreprises françaises représentant 1 650 milliards d'euros de chiffre d'affaires et 6 millions d'emplois au plan mondial, ont réaffirmé la nécessité de changer collectivement de cap en accélérant l'innovation et la R&D à travers leurs investissements dans des solutions bas carbone, afin d'engager une baisse drastique des émissions de gaz à effet de serre (GES) de la planète.

Cette action s'est inscrite dans la continuité des engagements pris par les entreprises pour le climat en décembre 2017, au moment de la COP21 à Paris, en présence de Nicolas Hulot, ministre de la Transition écologique et solidaire.

[Plus d'informations](#)

ACT4NATURE (JUIL. 2018)

Le 10 juillet 2018, 65 entreprises se sont mobilisées à la Fondation GoodPlanet autour de l'événement Act4nature pour protéger, valoriser et restaurer la biodiversité. Lancée par EpE et ses partenaires, dont le MEDEF, cette initiative a été l'occasion pour ces entreprises de signer des engagements communs et de présenter des engagements individuels afin d'intégrer la protection de la biodiversité au cœur de leur activité.

[Plus d'informations](#)

QUALITÉ DE L'AIR : UN ENJEU GLOBAL, DES ENTREPRISES ENGAGÉES (SEPT. 2017)

À l'occasion de la Journée nationale de la qualité de l'air, le MEDEF a publié une **brochure pédagogique** sur ce thème pour les entreprises et s'est engagé pour partager les démarches de progrès et inciter les PME à prendre des initiatives.



ÉTUDE « IMPACTS DE LA RÉGLEMENTATION FISCALE ET SOCIALE SUR LA PERFORMANCE DES ENTREPRISES » (OCT. 2019)

L'étude intitulée « Impacts de la réglementation fiscale et sociale sur la performance des entreprises (France/Allemagne/Pays-Bas/Italie) », commandée par le MEDEF à KPMG a démontré, chiffres à l'appui, que les entreprises françaises sont pénalisées par le poids des impôts sur les facteurs de production que ne connaissent pas leurs voisines européennes.



ÉCHÉANCES ÉLECTORALES

Dans le cadre de l'élection présidentielle et des législatives de 2017, le MEDEF s'est mobilisé afin de faire entendre la voix des entreprises. Les deux premières années du quinquennat ont ainsi été marquées par des réformes jugées comme nécessaires et attendues par les entreprises. Le travail de sensibilisation s'est poursuivi notamment en vue des élections municipales de mars 2020, aux enjeux majeurs pour nos territoires.

NEWSLETTERS



NEWSLETTERS THÉMATIQUES

Le MEDEF diffuse des *newsletters* thématiques à destination de ses adhérents, notamment :

- Mémostat, hebdomadaire avec les chiffres clés de l'économie, en format ultra synthétique et pédagogique ;
- les nouvelles de Bruxelles, hebdomadaire sur l'actualité politique et réglementaire de l'Union européenne ;
- le MEDEF Actu Éco, *newsletter* économique bimensuelle ;
- les bonnes nouvelles de l'éco, *newsletter* mensuelle proposant aux niveaux macro et micro, et chiffres à l'appui, les éléments positifs à relever au niveau économique ;
- une *newsletter* mensuelle sur l'actualité parlementaire en France, et une mensuelle sur l'actualité numérique ;
- la note de conjoncture, publiée chaque trimestre.

ÉVÈNEMENTS



LAREF (AOÛT 2019)

En 2019, la traditionnelle Université d'été du MEDEF a fait sa « révolution », avec une triple ambition :

- un changement de nom et de lieu : la Rencontre des Entrepreneurs de France est née les 28 et 29 août 2019 dans un nouveau cadre : l'Hippodrome de ParisLongchamp. Cette nouvelle marque s'est tout de suite imposée dans l'esprit des participants qui l'ont immédiatement baptisée LaREF ! Durant ces deux jours, LaREF a rassemblé près de 8000 participants autour de 95 intervenants français et étrangers et plus de 400 journalistes ;
- des débats centrés autour des enjeux planétaires : 27 débats et *keynotes*, ainsi qu'une pièce de théâtre (soit plus de 24 heures d'échanges cumulés) autour d'un thème central : « NO(S) FUTUR(S) : Climat, inégalités, conflits... Quel capitalisme demain ? », avec de nombreux responsables d'ONG, syndicaux, personnalités de la société civile, chercheurs, qui ont débattu en plénière et sur les trois scènes annexes ;
- un événement éco-responsable : LaREF a été conçue pour être « 100 % renouvelable » avec, par exemple, la location de matériaux réutilisables (utilisation de stands en bois), des salles sans climatisation ou la récupération des denrées alimentaires et des mégots, etc. L'association EcoAct a réalisé le bilan carbone de LaREF. Il est en cours d'être compensé par le financement de deux projets au Pérou et au Rwanda.

Plus d'informations



GRAND PRIX V.I.E. (SEPT. 2019)

Le MEDEF, Business France, les CCE, avec le Club V.I.E, en partenariat avec les acteurs à l'export et des RH en France, distinguent tous les deux ans des entreprises utilisatrices du Volontariat International en Entreprise (V.I.E) à l'occasion du **Grand Prix V.I.E Entreprises** (3^e édition le 17 septembre 2019 au MEDEF). Des entreprises de toutes tailles sont récompensées pour leur utilisation exemplaire du dispositif au service de leur développement international et de leur politique RH de gestion des talents.



L'UNIVERSITÉ DU NUMÉRIQUE (JUIN 2019)

Lancée en 2015, l'**Université du numérique** est l'événement annuel du MEDEF dédié aux solutions et bonnes pratiques de la transformation numérique à destination des TPE, PME et ETI, mais aussi à la réflexion et aux échanges autour des grands enjeux économiques et sociétaux du numérique. Transformation des *business models*, gestion des compétences, adaptation du management, anticipation des prochaines vagues technologiques... l'objectif de cette journée est de permettre aux chefs d'entreprise et aux acteurs de l'écosystème numériques de mieux comprendre les impacts des mutations technologiques.

PRIX QUALITÉ ET EXCELLENCE OPÉRATIONNELLE (ANNUEL)

Il s'agit d'honorer par le biais d'une cérémonie de remise de Prix, les entreprises qui font de la compétitivité hors coût un levier de performance... et de faire connaître ce levier et donner envie aux autres entreprises. La **3^e édition du Prix** s'est tenue en janvier 2019 (voir le [bilan de cette opération](#)).

PRIX MEDEF - SIPAREX DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE (AVR. 2019)

Le MEDEF et Siparex ont lancé le **Prix de la Transformation numérique**, visant à récompenser les plus belles réussites de transformation digitale d'entreprises. Ce Prix, qui a bénéficié dans sa construction de l'expertise de Niji, a pour objectif de valoriser et promouvoir des initiatives exemplaires qui ont permis à une entreprise (TPE, PME ou ETI) d'adapter ou de transformer son *business model*, son mode de production, son organisation interne, ou encore ses relations clients ou fournisseurs grâce à l'apport d'un service ou d'une solution numérique.

TOUR DE FRANCE DE L'INSERTION DES JEUNES DANS LES QUARTIERS (MAI 2018)

Le MEDEF et les Zèbres lancent leur **Tour de France de l'insertion des jeunes dans les quartiers**. Le plan de mobilisation en faveur des quartiers prioritaires de la ville lancée par le président de la République en novembre 2017 a représenté une opportunité importante en faveur des quartiers populaires français. Bleu Blanc Zèbre et ses leaders associatifs, impliqués dans l'insertion au sein des quartiers prioritaires de la politique de la ville, s'associent avec le monde de l'entreprise pour renforcer leurs actions en faveur de l'insertion et de l'emploi de jeunes dans les quartiers. C'est dans ce cadre que le MEDEF et Bleu Blanc Zèbre ont signé une convention de partenariat inédite afin de lancer en juin 2018 un Tour de France de l'insertion des jeunes. Ce Tour de France avait pour objectif de créer un lien entre le monde de l'entreprise et les jeunes en situation difficile.


Quelques exemples d'événements organisés par le MEDEF pour informer, sensibiliser les entreprises et alimenter leurs réflexions :

 « **Quelle santé d'ici 2030 ? Intégrons les ruptures !** », en partenariat avec l'Institut Esprit Service (nov. 2019) ;

 Séminaire sur la réforme de l'apprentissage (juil. 2019) ;


 « **Développer l'apprentissage : quelle stratégie pour les branches, les entreprises ?** » (nov. 2019) ;

 « **Quels financements pour réussir ses projets à l'international ?** » (avr. 2019) ;

 « **Emploi et entrepreneuriat : s'engager pour tous les jeunes** » (sept. 2019) ;

 Journée nationale « **Réussir l'intégration des étrangers par l'emploi** » (oct. 2019) ;

 « **La compétitivité est-elle toujours un gros mot ?** » (nov. 2019) ;

 « **3^e Rencontre Centraliens-MEDEF - Pour une France d'entrepreneurs innovants : quelles mesures à expérimenter d'urgence ?** » (déc. 2017) ;

 « **Autisme : cassez les codes en entreprise** » (nov. 2019) **podcast** ;

 « **Grand oral des candidats aux élections européennes** » (avr. 2019).



> AUTRES



#365 INFOS DE L'ÉGA PRO ET DE LA RSE (RÉCURRENT)

Le 8 mars 2018, le MEDEF a lancé un plan de communication sur un an, les #365 infos de l'éga pro qui diffusait chaque jour pendant un an une bonne pratique d'entreprise en lien avec l'égalité professionnelle.

En 2019, le MEDEF a étendu cette initiative à l'ensemble des sujets de RSE et diffuse chaque jour sur Twitter une bonne pratique RSE d'entreprise, en lien avec les 17 objectifs de développement durable de l'ONU.

[Accéder aux bonnes pratiques](#)



BAROMÈTRE SUR LA QUALITÉ DE VIE DU DIRIGEANT (SEPT. 2019)

Le MEDEF a lancé en septembre 2019 un **baromètre** à destination des dirigeants d'entreprises pour mesurer leur qualité de vie au travail. Chaque mois, les participants sont invités à répondre à 8 questions. La première étude de ce baromètre est prévue pour le premier semestre 2020.



RUEDELAFORMATION.ORG

Le site ruedelaformation.org s'adresse aux chefs d'entreprise qui veulent relever ces défis et gagner de nouveaux marchés. Ils peuvent y trouver les clés et les informations qui les guideront pour faciliter la transformation et les nouvelles compétences de celles et ceux qui partageront cette aventure collective. À côté des chefs d'entreprise, ruedelaformation.org nourrit et accompagne les « experts » qui font vivre la formation professionnelle au quotidien et accompagnent les chefs d'entreprise dans ces challenges. L'ambition : décrypter le déploiement de la #FormPro, contribuer à la réflexion et au passage à l'action.



VIDÉOS TAC-O-TAC AU FÉMININ (DEPUIS AVR. 2019)

À l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, le MEDEF a lancé une **série de vidéos** pour mettre en avant des rôles modèles, notamment des femmes, engagés au sein de l'organisation.



BAROMÈTRE DE LA FISCALITÉ LOCALE DES ENTREPRISES (DEPUIS AVR. 2019)

Depuis plusieurs années déjà, le MEDEF mesure de manière détaillée l'évolution des taxes locales (CVAE, Versement Transport, TASCOT, etc.) qui pèsent sur les entreprises. Les chiffres et analyses concernant les données de 2018 ont été mis en ligne sur le site www.barometre-fiscalite.fr. Cet outil, à la disposition des adhérents du MEDEF, propose une infographie, une carte des évolutions de la fiscalité selon les échelons métropolitains, départementaux et régionaux ainsi que la possibilité de télécharger une fiche de synthèse par échelon.



2. ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES

> GUIDES²

INTRODUCTION À LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL (MAI 2018)

Le MEDEF a publié un [guide d'introduction à la Qualité de Vie au Travail](#) et les résultats d'une enquête administrée via l'application OurCompany pour aider les TPE et PME à la placer au cœur de leur stratégie. Il a également organisé 3 petits déjeuners presse autour de la QVT en 2018, en présence de journalistes et d'adhérents.

GUIDE « LOI #AVENIRPRO : COMMENT M'EN SAISIR DANS MON ENTREPRISE ? » (NOV. 2019)

Un an après le vote de la Loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » du 5 septembre 2018, le MEDEF a publié le [guide « Loi #AvenirPro : comment m'en saisir dans mon entreprise ? »](#). Un outil qui se veut pratique et utile au quotidien pour les chefs d'entreprise.

ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES DANS LE CADRE DE LA COMMANDE PUBLIQUE

Le MEDEF a publié plusieurs guides thématiques pour accompagner les entreprises sur les enjeux de commande publique :

- « [Guide sur la protection des informations sensibles des entreprises](#) » (mars 2019) ;
- « [Dématérialisation et numérique dans les marchés publics](#) » (oct. 2018) ;
- « [Les bonnes pratiques partagées dans les marchés publics](#) » (déc. 2017).

LIGNES DIRECTRICES MEDEF/AFEP SUR LA RÉGLEMENTATION DES ACTIVITÉS R&D (JANV. 2019)

Les activités de R&D peuvent être menées dans des centres de recherche ou sur des sites industriels. Elles sont actuellement soumises à la réglementation sur les Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE), c'est-à-dire aux mêmes règles que celles applicables aux sites de production industriels. Or, ces activités présentent plusieurs spécificités qui méritent d'être prises en compte. Ces [lignes directrices](#) sont le fruit d'un travail associant des représentants du ministère de l'Environnement, du ministère de l'Industrie, et d'entreprises de différents secteurs d'activités, et visent à servir de base de discussion entre les industriels et l'inspection des installations classées.

CAHIERS VERTS DU FINANCEMENT (DERNIER CAHIER EN MARS 2019)

[Quatre cahiers verts du financement](#) ont d'ores et déjà été diffusés dans cette collection à destination des dirigeants de TPE-PME-ETI, sur les thèmes : « Financer votre poste clients avec l'affacturage » en partenariat avec l'ASF ; « Répertoire de fonds dédiés au financement des TPE-PME-ETI » ; « Dirigeant de TPE-PME-ETI : Présentez votre entreprise, votre projet à un nouveau financeur, alternatif ou bancaire » ; et « Des offres de financement diversifiées et complémentaires au service de la croissance des TPE, PME et ETI ».

GUIDE « MANAGER LES SINGULARITÉS – CONVICTIIONS RELIGIEUSES EN ENTREPRISE » (SEPT. 2017)

Conscient des difficultés quotidiennes que rencontrent les managers et chefs d'entreprise pour gérer les singularités dans leur organisation et équipes, le MEDEF a entrepris de les y aider, en proposant des éléments de réponse aux principales problématiques de gestion des diversités qu'ils rencontrent dans leur quotidien.

[Accéder au guide](#)

2. L'ensemble des publications mentionnées sont accessibles en format numérique à partir des liens hypertextes. Dans une démarche de diminution de sa consommation papier, le MEDEF réduit depuis plusieurs années les impressions de ses publications.



BROCHURE DE RETOURS D'EXPÉRIENCE DU MEDEF SUR L'ANIMATION INTERNE DE LA RSE (FÉV. 2018)

La **brochure** a présenté des bonnes pratiques et astuces pour animer la démarche RSE au sein de l'entreprise, quelle que soit sa taille, et garantir son succès.

GUIDE « CONSTRUIRE ENSEMBLE - L'ENGAGEMENT TERRITORIAL DES ENTREPRISES » (OCT. 2018)

Après les partenariats en 2014, puis l'engagement des salariés en 2016, ce 3^e volet des guides « Construire ensemble » du MEDEF et du RAMEAU a mis en valeur l'engagement territorial des entreprises. Grâce à l'articulation entre le mécénat, la RSE et l'innovation sociétale, de nombreuses entreprises jouent un rôle essentiel dans la co-construction territoriale. Corédigé par Admical, l'Orse et Le RAMEAU, ce **guide** éclaire les pratiques innovantes. Les études de cas illustrent cette dynamique qui contribue à la fois à améliorer la performance des entreprises et à relever les défis des territoires sur lesquels elles sont implantées. Le guide est également publié en partenariat avec le groupe CDC, le CGET, la Caisse d'Epagne, Admical et l'Orse.

GUIDE PRATIQUE : DISPOSITIF ANTICORRUPTION DE LA LOI SAPIN II (SEPT. 2017)

Réalisé par le MEDEF, en partenariat avec le Cercle d'Éthique des Affaires, l'AFJE, ICC France et l'Ifaci, ce **guide** porte sur la mise en œuvre des obligations de l'article 17 de la loi Sapin 2 en matière de prévention et de détection des faits, en France ou à l'étranger, de corruption ou de trafic d'influence.

Par ailleurs, le MEDEF a organisé avec l'Agence française anticorruption, en 2018 et 2019, des ateliers thématiques pour échanger sur les mesures de prévention de la corruption.

GUIDES SUR LA RÉFORME DE L'AUDIT LÉGAL ET SUR LES SERVICES AUTRES QUE LA CERTIFICATION DES COMPTES (NOV. 2018)

La réforme européenne de l'audit a largement modifié les règles applicables au commissariat aux comptes. Différents textes français sont également venus les préciser. Le MEDEF, l'Afep, l'ANSA et Middlednext ont élaboré un **guide pratique** explicitant les mesures qui concernent directement les entreprises (appels d'offres, rotation obligatoire, rôle du comité d'audit pour le suivi de la mission...).

De plus, en collaboration avec la CNCC, un guide d'application sur les services autres que la certification des comptes, fait le point sur les missions susceptibles d'être confiées aux commissaires aux comptes. Il présente notamment les services interdits, ceux susceptibles d'être effectués par le commissaire aux comptes et le rôle du comité d'audit en la matière.



> OUTILS



CAMPAGNE « INTÉRESSÉS PAR L'INTÉRESSEMENT ? » (NOV. 2019)

Parce qu'il est attaché à un juste partage de la valeur, quand elle est créée, le MEDEF a lancé un **dispositif pour accompagner concrètement les chefs d'entreprise dans la mise en place d'accords d'intéressement**. En laissant leurs coordonnées en ligne, ils seront mis en relation avec le réseau MEDEF et ses partenaires sélectionnés dans chaque département, prêts à les informer et à les conseiller.

Bilan de la campagne sur l'épargne salariale



PLATEFORME ENTREPRISES 2024 (SEPT. 2017)

Parce qu'il est convaincu que les Jeux Olympiques Paris 2024 et les futurs Grands événements sportifs internationaux (GESI) accueillis sur le territoire national représentent de formidables opportunités, le MEDEF a proposé en septembre 2017 à l'ensemble du monde économique la plateforme www.entreprises2024.fr à même de fédérer la communauté *business* française mobilisée autour de ces événements. Cette initiative est soutenue par l'ensemble des organisations patronales (MEDEF, CPME, U2P). Elle est aussi l'outil de référence à même de faciliter l'accès à la commande publique et privée pour les TPE/PME, officiellement désigné par la Société de livraison des équipements olympiques. Elle constitue enfin la déclinaison opérationnelle de l'engagement du point 4 de la Charte Sociale des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 signée par l'ensemble des partenaires sociaux (Cfdt, CFE-CGC, CFTC, CGT, CPME, FO, MEDEF, U2P). [Entreprises2024.fr](http://entreprises2024.fr) agrège au sein d'un unique espace virtuel les services, outils ou informations à même de faciliter l'accès des TPE/PME et des acteurs de l'ESS à la commande publique et privée nécessaire à l'organisation des JOP 2024. Cette plateforme, en ligne depuis le 4 avril 2019, constitue un point d'entrée unique pour toute entreprise française intéressée par les opportunités économiques et les innovations sociales liées à l'organisation des Jeux. Son contenu est assuré par ses parties prenantes réunies au sein d'un comité éditorial. Chacune d'entre elle fait l'objet d'une convention de partenariat.



RELATIONS ÉCOLE-ENTREPRISES

L'Association pour le Développement des Relations Éducation-Entreprise (ADREE), créée par le MEDEF en 2003, œuvre à la valorisation des actions en matière de découverte des métiers par les jeunes, de promotion de l'apprentissage et de rapprochement des mondes éducatif et économique. Grâce au soutien et à la participation des entreprises à travers la taxe d'apprentissage, l'ADREE organise chaque année des visites d'entreprises, des conférences, des sessions ludiques de découverte des métiers d'aujourd'hui et de demain notamment dans le cadre de la **Semaine École-Entreprise (SEE)**. L'ADREE soutient également les initiatives territoriales de création de contenu pédagogique et d'initiation à l'entrepreneuriat, organise des ateliers pédagogiques, des jeux-concours. Ces actions, quelle que soit leur nature, prennent en compte toutes les dimensions de l'entreprise : économiques, sociales et environnementales. En fonction des régions et problématiques d'emplois des actions plus spécifiques sont organisées telles que « Capitales filles », action qui accompagne les jeunes filles lycéennes des quartiers populaires et zones rurales afin de leur donner une image positive et accueillante des entreprises, et favoriser leur orientation (MEDEF Hauts-de-France).



ACADEMY BY MEDEF (MARS 2018)

Academy by MEDEF est le nouveau programme de formations, lancé en mars 2018 par le MEDEF, pour permettre à tous ceux qui défendent l'entreprise et portent ses valeurs - entrepreneurs engagés, mandataires, collaborateurs des organisations professionnelles -, d'être plus efficaces et de faire gagner les idées du monde entrepreneurial.



BOURSE DE L'EMPLOI

La Bourse de l'emploi a été conçue pour permettre à tous les adhérents du MEDEF de mettre en ligne une offre ou une demande d'emploi pour sa fédération ou son MEDEF territorial ou régional.



> MULTIPLE

DÉCRYPTAGE DE LA RÉFORME DE L'APPRENTISSAGE (JUIN 2019)

Afin d'accompagner les branches professionnelles et CFA sur la réforme de l'apprentissage, le MEDEF a élaboré un **vademécum**, mis en place une *hotline*, et organisé une série de webinaires.

KIT MEDEF SUR LA LUTTE CONTRE LES AGISSEMENTS SEXISTES ET LES VIOLENCES SEXUELLES EN ENTREPRISE

Ce kit développé et complété depuis mars 2018 est composé de plusieurs outils :

- **guide d'accompagnement** qui a pour objectif d'aiguiller les dirigeants et responsables RH sur les démarches à suivre au sein de l'entreprise afin de lutter contre les agissements sexistes et les violences sexuelles (sept. 2018) ;
- création d'un **escape game** MEDEF sur le sujet ;
- déplacements dans des MEDEF territoriaux afin de sensibiliser et de former sur la lutte contre le sexisme et le harcèlement sexuel en entreprise ;
- création d'une **page sur le site MEDEF** qui recense de la documentation sur le sujet.

ACCOMPAGNEMENT À LA MISE EN ŒUVRE DE L'INDEX SUR L'ÉGALITÉ SALARIALE

Afin d'aider les entreprises à mettre en œuvre l'index sur l'égalité salariale, le MEDEF a mis en place un dispositif s'appuyant sur plusieurs actions :

- **guide d'accompagnement** (fév. 2019) ;
- événement « Ne soyez pas mis à l'index ! », en présence de Muriel Pénicaud et Geoffroy Roux de Bézieux, pour répondre aux questions des entreprises (nov. 2019) ;
- accompagnement individualisé avec la mise en place d'une adresse mail unique ainsi qu'une *hotline* pour répondre aux questions des entreprises (indexegalitesalariale@medef.fr) ;
- déplacement dans des MEDEF territoriaux afin d'expliquer la méthode de calcul de l'index.

ACCÈS À L'EMPLOI DES RÉFUGIÉS

Le MEDEF a mené plusieurs actions dans le but de développer l'accès à l'emploi des réfugiés :

- expérimentation sur l'accès à l'emploi des réfugiés qualifiés, avec la start up Wintegreat et les Compagnons du devoirs (sur les métiers du bâtiment), et sur la formation des mineurs non accompagnés (lancement en 2018) ;
- cycles de matinales sur l'emploi des réfugiés, ouverts à l'écosystème privé/public et associatif (2017-2018).

DÉLAIS DE PAIEMENT

Le MEDEF participe aux travaux de l'Observatoire des Délais de paiement afin de sensibiliser les entreprises aux enjeux des retards de paiement. Il diffuse ainsi des messages pédagogiques forts, comme il l'a notamment fait avec la CPME dans une contribution conjointe au rapport de 2019. Le mouvement accueille par ailleurs les **Assises des Délais de paiement**. Porté par la FIGEC et l'AFDCC, cet événement majeur permet de valoriser et de diffuser les bonnes pratiques auprès des entreprises. Le MEDEF appuie en outre la Médiation des entreprises en participant à ses comités de pilotage, au renforcement de ses outils telle la Charte et le label des Relations Fournisseurs Achats Responsables (Norme ISO EN 20400) et en faisant connaître ses missions à travers ses réseaux territoriaux, notamment. Enfin, le MEDEF est un membre actif de **Pacte PME** pour développer des relations partenariales fortes entre les grands groupes et les PME en matière d'innovation collaborative, de développement international et de partage de compétences. L'ensemble de ces actions témoignent d'un engagement sociétal fort au service de la croissance des PME-ETI et de la création de valeur dans les échanges entre les entreprises.



LA BLOCKCHAIN POUR LES ENTREPRISES : SOYEZ CURIEUX ! COMPRENDRE ET EXPÉRIMENTER

Plusieurs actions pour sensibiliser et accompagner les entreprises sur la blockchain :

- **livre blanc « La blockchain pour les entreprises : soyez curieux ! Comprendre et expérimenter »** du MEDEF et du BCG en partenariat avec Bemyapp, BFM Business, Blockchain partner, Cigref, EMLyon, Patinion (juil. 2017) ;
- conférence « La blockchain dans l'entreprise : mode d'emploi » (sept. 2017) ;
- événement « Quelle stratégie pour la blockchain en France ? » (avr. 2019).



ACCOMPAGNEMENT CYBERSÉCURITÉ

Le MEDEF s'est engagé en octobre dans le mois européen de la cybersécurité, piloté en France par l'ANSSI. L'objectif est de sensibiliser les entreprises de toutes tailles et de tous secteurs aux risques cyber. À cette occasion, le MEDEF a organisé un événement de sensibilisation des entreprises : « Cybersécurité : PME, ETI, êtes-vous d'attaque ? ».

Le 20 novembre dernier, le MEDEF a intégré le groupement d'intérêt public ACYMA (assistance aux victimes de cyber malveillance). Sa mission d'intérêt général porte sur l'assistance aux particuliers, aux entreprises et aux administrations victimes d'actes de cyber malveillance par la mise en place d'un « guichet unique », la sensibilisation du public sur les enjeux de la sécurité et de la protection de la vie privée numérique en lien avec les autorités compétentes, le développement de campagnes de prévention en la matière, ainsi que la fourniture d'éléments statistiques offrant une vue réelle et consolidée de la menace cyber afin de mieux l'anticiper à travers la création d'un observatoire dédié.

Le MEDEF a par ailleurs mis en ligne en janvier 2020 un outil de test de connaissance des enjeux de cybersécurité à destination des chefs d'entreprise : www.cybersecurite.medef.com



PRÉPARATION DU BREXIT

Plusieurs actions ont été menées afin d'aider les entreprises à se préparer à la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne, notamment :

- **guide Brexit pour les entreprises** (mars 2018) ;
- deux colloques « Brexit : Get Ready » (fév. et sept. 2019) ;
- *newsletter* « Nouvelles d'Outre-Manche » effectuant notamment un suivi des négociations sur l'accord ;
- *hotline* dédiée avec service direct aux adhérents : brexit@medef.fr.



MISE EN CONFORMITÉ RGPD

Adopté en avril 2016 et applicable depuis le 25 mai 2018, le Règlement général sur la protection des données personnelles (RGPD) harmonise le droit européen en matière de protection des données personnelles. Depuis 2016, le MEDEF cherche à sensibiliser et aider les entreprises à comprendre les obligations découlant du RGPD et les accompagner dans la mise en conformité au RGPD. Il a notamment proposé un « kit RGPD » en mai 2018 comprenant à la fois des documents nécessaires à la compréhension des obligations et des modèles de documents ou d'outils à destination des entreprises. Il a également élaboré des outils pratiques :

- **outil de diagnostic RGPD** (fév. 2018) ;
- MOOC du MEDEF (fév. 2018) ;
- un colloque de sensibilisation (« RGPD : serez-vous prêts ? », fév. 2017) et un colloque sur les aspects pratiques (« RGPD : prêts pour le 25 mai ? », avr. 2018).



MISE EN ŒUVRE DES OBLIGATIONS DE REPORTING RSE

Le MEDEF, en partenariat avec Deloitte et EY, a mené plusieurs actions pour accompagner les entreprises soumises à la nouvelle obligation de *reporting* RSE (« Déclaration de performance extra-financière ») dans sa mise en œuvre :

- **guide méthodologique sur les nouvelles obligations de reporting RSE** (sept. 2017) ;
- ateliers pratiques d'aide à la mise en œuvre du dispositif (juil. - oct. 2018) ;
- **bilan de la 1^{re} année de mise en œuvre de l'obligation de reporting RSE** (juil. 2019).



3. INFLUENCER

> PUBLICATIONS



MANIFESTE POUR UN MEILLEUR DIALOGUE ENTRE ORGANISMES DE NOTATION EXTRA-FINANCIÈRE ET ENTREPRISES (FÉV. 2019)

Une grande enquête a été menée par le MEDEF et l’Afed, en partenariat avec le Cliff et le C3D, auprès des entreprises du SBF 120 afin d’évaluer, de façon anonyme, les pratiques des principaux organismes de notation de la politique RSE des entreprises. Sur la base des résultats, les quatre partenaires ont présenté des recommandations visant à améliorer les relations entre organismes de notation extra-financière et entreprises évaluées.

Plus d’informations



LE MONDE CHANGE, BOOSTONS LA FRANCE ! (JUIN 2018)

Quels leviers pour passer durablement le cap des 2 % de croissance ? Avec l’ambition d’impulser durablement le débat sur la croissance, ce livre a donné la parole à vingt-quatre experts et entrepreneurs pour recueillir leur diagnostic et leurs solutions pour relever la croissance en France, sur les défis sociaux, environnementaux, numériques, etc. Cette **publication** fait suite à un premier tome en 2016 consacré aux transformations à l’œuvre en France, et un deuxième tome en 2017 résumant les propositions du MEDEF en vue de la présidentielle.



2017 : UNE ANNÉE D’AVANCÉES POSITIVES (JANV. 2018)

Durant toute l’année 2017, le MEDEF a été très présent, très actif et a ainsi largement contribué à remettre la France en mouvement. Il a été au cœur des débats et des programmes lors de la campagne présidentielle, il a accompagné les réformes, il a multiplié les actions et les événements pour mettre en valeur tous les atouts français.

Plus d’informations



ÉDUCER MIEUX FORMER TOUJOURS : MANIFESTE POUR L’ÉDUCATION, L’ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET L’APPRENTISSAGE (JUIN 2017)

Dans ce **manifeste**, le MEDEF a détaillé ses propositions et les mesures souhaitées en faveur de la formation initiale. La qualité de la formation initiale et la construction de l’entrée professionnelle des jeunes dans la vie active sont des enjeux cruciaux pour notre pays. Les entreprises sont prêtes à s’impliquer pleinement dans la filière professionnelle, mais cela nécessite des réformes courageuses afin que 100 % des jeunes soient citoyens et employables à la fin de leur scolarité. Pour cela des actions concrètes s’imposent, articulées autour de quatre axes : la maîtrise impérieuse d’un socle de connaissances et de compétences, la valorisation de l’envie d’apprendre, l’information sur les débouchés et l’évolution des métiers, et le renforcement de l’implication des entreprises dans la voie professionnelle.



CAHIER D’ACTEUR DU MEDEF « FAIRE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE UN LEVIER DE COMPÉTITIVITÉ, DE CROISSANCE ET D’EMPLOI » (AVR. 2018)

Dans le cadre du débat public relatif à la programmation pluriannuelle de l’énergie, le MEDEF a publié son « **cahier d’acteur** » présentant ses positions et propositions sur ce thème.



ENQUÊTE SUR LES FREINS ET LEVIERS DE L’INNOVATION (DÉC. 2017)

L’Association des Centraliens et le MEDEF ont dévoilé les résultats d’une **enquête** menée auprès d’un panel représentatif de près de 600 ingénieurs, entrepreneurs et dirigeants d’entreprises sur les freins et leviers de l’innovation. Ils proposent également 12 mesures prioritaires pour dynamiser l’écosystème de l’innovation et relever des défis de la révolution industrielle.



ANALYSE DE LA MATURITÉ DIGITALE DE LA FRANCE DANS LA COMPÉTITION MONDIALE (JUIN 2019)

À l'occasion de la 5^e édition de l'Université du Numérique, le MEDEF et le BCG ont révélé une **analyse exhaustive et inédite de la maturité digitale de la France** dans la compétition mondiale. Cette étude internationale a montré que la France tient des positions solides sur plusieurs dimensions essentielles de la transformation numérique, mais a révélé aussi de vraies faiblesses. Le MEDEF et le BCG proposent également des recommandations afin que notre pays rejoigne le groupe de tête dans cette compétition décisive pour notre croissance et notre souveraineté.



DÉCLARATION B7-L7 LORS DU SOMMET DU G7 (JUILLET 2019)

Dans le cadre de la présidence française du G7 ayant pour thème la lutte contre les inégalités, le MEDEF, en charge de l'organisation du B7, a négocié et conclu la première **déclaration** entre les organisations d'employeurs et organisations syndicales des pays du G7 en faveur d'un monde du travail plus inclusif.



DÉCLARATION DES PARTENAIRES SOCIAUX FRANÇAIS EN FAVEUR D'UNE EUROPE SOCIALE, ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTALE FORTE (MARS 2019)

Les partenaires sociaux se sont engagés pour réduire les inégalités entre les citoyens et entre les territoires, relever les enjeux des transitions et faire de l'Europe, un atout pour la France dans le monde.

[Plus d'informations](#)



12 PROPOSITIONS POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES TERRITOIRES (JUIN 2018)

Préoccupé par la déshérence de certains de nos territoires, parfois qualifiés de « périphériques », le MEDEF a mené pendant un an des auditions d'experts et a lancé une enquête via son réseau d'adhérents pour alimenter ce débat d'intérêt général, aboutissant à la publication de **12 propositions**, en partenariat avec la Fondation Concorde.



PLAN D'ACTION POUR RÉFORMER ET MODERNISER LA SPHÈRE PUBLIQUE (JUIN 2018)

Sur la base d'un constat largement partagé d'une dérive continue de la dépense publique depuis 40 ans et de l'urgence d'agir rapidement pour la stopper, ce **document de doctrine et de propositions concrètes** propose, dans une approche holistique, un plan d'action pour une réduction structurelle de la dépense publique assorti d'un agenda et d'une méthode, de manière à rompre définitivement avec la politique « du rabet ».



NOTES DE POSITION

De manière générale, le MEDEF publie de nombreuses notes de position visant notamment à alimenter la réflexion collective sur des sujets impactant les entreprises ou à contribuer au débat dans le cadre de l'élaboration de la réglementation. Par exemple :

Inégalités : réparer l'ascenseur social (août 2019) ;

Position sur l'approche d'une vision éthique de l'intelligence artificielle par et pour les entreprises (déc. 2019).

OUTILS



ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE SIMPLIFICATION (JUIN 2019)

En France, la complexité administrative reste plus marquée, et donc handicapante, qu'ailleurs en Europe, en dépit des avancées récentes. Le MEDEF s'attache à faire connaître et reconnaître les absurdités administratives que subissent les entrepreneurs, ainsi que les solutions et les outils de simplification qui marchent. À cet effet, il a mis en place une adresse mail **simplification@medef.fr**, afin de recueillir les témoignages du vécu de chefs d'entreprise et de partager l'information.



4. FOCUS PARTENARIATS



Le MEDEF mène de nombreuses actions en partenariat avec d'autres organisations, issues du monde économiques, mais aussi les pouvoirs publics, des syndicats, des associations, et souhaite mettre l'accent sur certaines d'entre elles dans le cadre de sa communication sur l'engagement.



EMPLOI DES PUBLICS FRAGILES

- Le MEDEF participe au **Consortium EMILE** (Engagés pour la mobilité et l'emploi) qui vise à la reconversion professionnelle de publics cumulant difficulté d'emploi et de logement, vers des emplois disponibles dans d'autres zones géographiques. L'action est menée en partenariat avec la délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement, la DIAIR (délégation interministérielle à l'accueil et à l'intégration des réfugiés) et la DGEFP (délégation à l'emploi et à la formation professionnelle).
- Accès à l'emploi des décrocheurs : partenariat du MEDEF avec AEF avec la plateforme « Jeunes d'avenirs ».
- Le MEDEF est membre de l'initiative « **Territoires zéro chômeurs de longue durée** », qui mène des expérimentations sur le retour à l'emploi de publics qui en sont très éloignés.



FRENCH DIGITAL SKILLS AND JOBS COALITION

La **Coalition** a pour objectif de faciliter les coopérations entre les acteurs afin de remédier à l'inadéquation des compétences numériques sur le marché du travail européen et de diffuser à tous une culture digitale de base. Animée par le MEDEF depuis septembre 2017, elle est composée de 200 acteurs publics, ONG, partenaires sociaux, entreprises, fédérations professionnelles, universités et écoles d'ingénieurs, et monde associatif.

Guide et actions :

- guide « **Pour une nouvelle dynamique sociale, économique et citoyenne, investissons dans la culture digitale pour tous !** » (nov. 2018) ;
- guide « **Jeunes et numérique, le paradoxe !** » (fév. 2019) ;
- partenariat avec l'Onisep sur les métiers du futur (sept. 2019) ;
- signature d'un partenariat avec la direction générale de la formation professionnelle (ministère du Travail) sur le déploiement d'un EDEC (engagement de développement de l'emploi et de compétences) sur l'intelligence artificielle (nov. 2019).

Colloques :

- « Quels leviers contre l'illectronisme ? pour un numérique plus inclusif » (juin 2018) ;
- « L'inclusion numérique, quelles nouvelles dynamiques » (déc. 2018) ;
- « Jeunes et numérique, le paradoxe ! » (mars 2019).
- « L'intelligence artificielle : quels impacts sur les métiers et les compétences ? » (nov. 2019).



PLATEFORME DOCPRO

Afin d'encourager et faciliter l'intégration des docteurs dans l'entreprise, le MEDEF, en partenariat avec la Conférence des présidents d'université (CPU) et l'Association Bernard Gregory (ABG), principale association des diplômés d'un doctorat, a créé la **plateforme DocPro**. Celle-ci permet de communiquer sur la valeur ajoutée des docteurs pour l'innovation et l'entreprise et de leur permettre de construire leur e-portfolio public. Cette plateforme a déjà permis d'encourager l'inscription du doctorat au RNCP (répertoire national des compétences professionnelles) et de préciser les compétences acquises par le doctorat, expérience professionnelle de formation par la recherche.



CONVENTION CADRE RELATIONS ÉCOLE-ENTREPRISES (JUIN 2019)

Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et Geoffroy Roux de Bézieux, président du MEDEF ont signé le 4 juin une **convention cadre nationale** afin de donner un nouvel élan aux relations École-Entreprises. Le MEDEF et le ministère de l'Éducation nationale se sont ainsi engagés à mettre en commun leurs dispositifs et leurs initiatives pour développer au niveau national ou territorial des actions communes ou complémentaires. Cette convention a été le point de départ d'un déploiement dans les académies, entre MEDEF régionaux et rectorats.



PARTENARIAT AVEC L'ÉCOLE NATIONALE DE LA MAGISTRATURE

Organisation d'immersion en entreprise pour des magistrats en formation continue.

COMITÉ LIAISON DÉFENSE

Le **Comité de Liaison Défense** a pour objectif de développer les liens et connaissances entre le ministère des Armées et le monde économique. Pour ce faire, il regroupe agents et officiers du ministère avec des adhérents du MEDEF afin de proposer pistes de réflexions et solutions aux problématiques communes aux deux entités : reconversion des officiers, réinsertion des blessés militaires, appui du levier économique aux opérations militaires dans le cadre de l'influence économique, soutien à la politique des « Réserves militaires », appui aux marchés publics, ou encore lobbying et appui au financement de l'innovation duale.

- **Guide « Recruter dans vos équipes un militaire blessé : un engagement pour l'entreprise »** (mars 2019) ;
- Conférence « Employabilité des militaires blessés » (à Paris, mars 2019 ; à Bordeaux, déc. 2019).

CODE AFEP-MEDEF RÉVISÉ DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE DES SOCIÉTÉS COTÉES (JUIN 2018)

L'Afep et le MEDEF ont publié mi-2018 une **version révisée du code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées**. Depuis cette révision, les recommandations précisent, en tête du code, les missions du conseil d'administration, qui doit notamment s'attacher à promouvoir la création de valeur par l'entreprise sur le long terme en considérant les enjeux sociaux et environnementaux de ses activités. Elles renforcent, en particulier, les exigences en matière de non-discrimination et de diversité, encadrent encore plus strictement les clauses liées au départ des dirigeants, favorisent un dialogue direct des actionnaires avec le conseil d'administration.

CONVENTION MEDEF-GENDARMERIE NATIONALE (JUIN 2019)

La Gendarmerie Nationale et le MEDEF ont signé une convention visant à assurer collectivement le meilleur niveau de sécurité possible aux entreprises et de faciliter les échanges de toute nature entre le monde économique et la gendarmerie. La convention a vocation à être déclinée localement au niveau régional et départemental.

POINT DE CONTACT NATIONAL DE L'OCDE EN FRANCE (PCN)

Le PCN est une organisation tripartite composée de l'État, des syndicats ainsi que du MEDEF en tant que représentant du collège patronal. Dans le cadre de ses actions, il contribue à la sensibilisation des entreprises aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

[Plus d'informations](#)

DIALOGUE ONG

Face aux mutations que traversent notre société, l'entrepreneur est désormais un acteur du changement et se positionne comme un apporteur de solutions concrètes aux défis que nous devons collectivement relever. C'est tout l'enjeu de la démarche qui anime le MEDEF vis-à-vis des ONG, et qui vise à établir un dialogue structuré et régulier sur de nombreux sujets.

[Plus d'informations](#)



5. FOCUS GRAND PUBLIC

Au-delà d'actions au service de ses adhérents, le MEDEF réalise un certain nombre d'outils et de campagnes de communication à destination du grand public.



EXPRESSION DIRECTE

Expression directe est un format d'émission qui permet aux formations politiques, aux organisations syndicales et professionnelles de faire directement connaître à l'opinion publique leurs propositions. Les vidéos sont diffusées sur les chaînes du groupe France Télévisions. Le MEDEF a souhaité utiliser cette vitrine pour traduire sa raison d'être « Agir ensemble pour une croissance responsable » et mettre en lumière de nouveaux visages d'entrepreneurs notamment issus du COMEX40. Parmi les reportages réalisés au cours des deux dernières années : « **La RSE au cœur de l'entreprise** » (mai 2018) ; « **Du partage des valeurs au partage de la valeur** » (juil. 2019) ; « Monter en compétences pour atteindre l'excellence » ; « Portraits de femmes : des cheffes d'entreprise engagées ».

CAMPAGNE « L'APPRENTISSAGE, MON PLAN A » (AVR. 2018)

La **campagne « L'apprentissage, mon plan A »**, élaborée avec 18 fédérations adhérentes du MEDEF, s'est articulée autour de deux séquences :

- une campagne de communication « Les Taffeurs » destinée à changer le regard des jeunes sur l'apprentissage. La campagne s'est appuyée sur l'organisation d'un grand concours pour devenir une des 5 stars du clip de Lisandro Cuxi pour sa chanson « On vaut de l'Or » ;
- la mise en place d'outils destinés à favoriser le développement de l'apprentissage : « Tomyjob » et un baromètre sur la perception de l'apprentissage.

CONFIANCE ET SATISFACTION DES CONSOMMATEURS (OCT. 2019)

Afin d'accompagner au mieux les consommateurs dans leur acte d'achat et de leur donner des informations concrètes sur leurs droits tout au long de leur parcours client, le MEDEF a rédigé un **guide pédagogique et d'accompagnement** qui comprend notamment des conseils et des mises en garde à l'attention des consommateurs dans un contexte juridique particulièrement complexe et qui a vocation à le devenir encore davantage.

CAMPAGNE « MERCI L'EUROPE » (JANV. 2019)

Campagne soutenue par le Parlement européen s'appuyant sur le réseau du MEDEF, ses adhérents et ses partenaires. Elle a donné la parole aux entrepreneurs et mis en valeur les bénéfices de l'Union européenne pour les entreprises et pour l'emploi. À travers cette **campagne**, le MEDEF a rappelé les acquis de la construction européenne, affirmé l'importance d'une Europe forte dans un contexte international incertain, et entendu contribuer au débat pour l'Europe de demain.



ANNEXE COVID-19

JUILLET 2020

ÉDITO

La crise sanitaire qui traverse notre pays et qui provoque dans son sillage une crise économique inédite doit être le ressort d'une nouvelle « **prise de confiance** », pièce essentielle du moteur de l'économie de marché. Car, le risque qui nous guette, c'est le risque du repli : chacun pour soi dans une urgence qui nous amènerait à oublier nos engagements et nos ambitions. Si les entreprises de France sont soumises à rude épreuve, elles sont, plus que d'autres acteurs de la société française, créditées par les Français d'une forte capacité à apporter des solutions à la crise.

Par gros temps ou par beau temps, le MEDEF inscrit son action dans la raison d'être que nous avons choisie : « **Agir ensemble pour une croissance responsable** ». C'est dans cet état d'esprit que le MEDEF a élaboré un plan de relance qui s'attache à activer les bons leviers de la confiance au bon moment.

Il s'agit d'un plan en trois dimensions, **Reconstruire, Refonder et Protéger**. Chacun de ces leviers comprend des mesures à prendre par les pouvoirs publics mais aussi des engagements des entreprises, afin de retrouver la croissance par l'initiative et la liberté d'entreprendre. Parce que chacun a besoin que l'autre agisse, invente et se mobilise pour l'intérêt général.

Après la relance, viendra le temps de l'adaptation de nos modèles, car nous ne pourrons pas faire comme s'il ne s'était rien passé. Cette crise a souligné de lourds handicaps structurels à l'image de la fragilité de notre système sanitaire, le niveau record des impôts de production qui a découragé les entreprises à conserver leur production en France et a conduit à des pertes de souveraineté dans des filières clés, ou encore le poids de la centralisation dans les décisions publiques. Le télétravail a quant à lui accéléré l'utilisation des outils numériques et a démontré qu'il était possible de travailler ensemble autrement. Ce sont là autant de sujets sur lesquels le MEDEF était engagé avant la crise et dont le MEDEF de l'après COVID-19 se saisira également, avec force et détermination.

Geoffroy Roux de Bézieux,
président du MEDEF



EN INTERNE

ACCOMPAGNEMENT DES COLLABORATEURS DURANT LA CRISE (MARS-JUIN 2020)

Le MEDEF a mené de nombreuses actions pour accompagner ses collaborateurs durant toute la période de confinement, en particulier :

- équipement des collaborateurs en outils pour le travail à distance : dotation de matériel informatique (PC, imprimantes, tablettes...) et augmentation des forfaits *data* à la demande pour les téléphones portables ;
- diffusion d'informations pour faciliter le travail à distance, en toute sécurité : information sur la sécurité informatique, formation des collaborateurs à l'utilisation d'un outil d'organisation de visioconférences ;
- mise en place de moments d'échanges réguliers : réunions de services par visio toutes les semaines ; réunions mensuelles en visio afin d'informer l'ensemble des collaborateurs sur la situation en cours et les actions mises en œuvre par le MEDEF et leur permettre de poser des questions ;
- mesures de flexibilité, pour prendre en compte les situations personnelles de chaque collaborateur : souplesse des horaires pour la garde d'enfants ; questionnaires auprès des collaborateurs concernant les modalités de reprise en présentiel ;
- message positif de la direction pour être exemplaire et rester en télétravail même lors des premiers signes de déconfinement ;
- signature d'un accord d'entreprise sur la prise de congés et RTT durant le confinement qui a permis de ne pas avoir recours au chômage partiel ;
- mise en place d'une cellule d'écoute et de soutien psychologique externe (pour 6 mois).

En vue de la reprise en présentiel, le MEDEF a pris en compte et appliqué les protocoles sanitaires préconisés par le ministère de la Santé : désinfection totale du bâtiment avant le retour des collaborateurs ; mise en place de distributeurs de gel à pédales ; mise en place d'un signalétique reprenant les gestes barrières et les mesures de distanciation ; distribution de masques, gel hydroalcoolique et lingettes à l'ensemble des collaborateurs ; arrêt de la climatisation ; système de restauration dans le respect des consignes ; possibilité pour les collaborateurs de mettre leur vélo dans le parking ; possibilité de décaler les horaires d'arrivée et de départ.

SOUTIEN AUX PRESTATAIRES (MARS-MAI 2020)

Le MEDEF a maintenu l'ensemble des contrats de prestations durant la crise sanitaire. Il était important pour le MEDEF de maintenir ces contrats en les adaptant à la situation.

VIS-À-VIS DE L'EXTERNE

1. INFORMER

PUBLICATIONS

SONDAGE « LES SALARIÉS ET LE DÉCONFINEMENT » (MAI 2020)

Un **sondage OpinionWay pour le MEDEF** réalisé du 5 au 7 mai auprès d'un échantillon représentatif de 1 120 salariés de toutes tailles d'entreprises et de tous secteurs d'activité a permis de mieux comprendre l'état d'esprit au moment du déconfinement. Il en est ressorti notamment que la grande majorité des salariés sont satisfaits des mesures mises en place par leur entreprise durant la crise et que le télétravail est jugé très favorablement par ceux qui l'ont expérimenté. Des inquiétudes existent toutefois quant au risque d'être contaminé sur son lieu de travail après le déconfinement ou sur les conséquences économiques de la crise.

ÉTUDES : L'IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE SUR LE CLIMAT DE TRAVAIL (JUIN 2020)

Le MEDEF a réalisé **deux enquêtes** lors de la crise sanitaire afin de mieux comprendre l'impact que celle-ci a eu sur l'état d'esprit des chefs d'entreprise et des salariés : l'**étude « Les dirigeants face à la crise sanitaire »**, réalisée avec Supermood auprès de 1 203 chefs d'entreprise entre le 27 mai et le 5 juin 2020, et l'**étude « Perception du climat au travail pendant la crise sanitaire »**, réalisée du 6 au 18 mai 2020 par Kantar auprès de 1 502 individus, issus d'un échantillon national représentatif de la population française salariée du privé et âgée de 16 ans et plus.



FICHES DE DÉCRYPTAGE

Le MEDEF a publié de nombreuses fiches pour aider les entreprises à décrypter les mesures économiques et sanitaires liées à la crise, notamment :

- de nombreuses notes pour les adhérents du MEDEF : sur les cotisations sociales et patronales, sur le paiement des loyers et factures, sur les relations contractuelles, la gestion des congés et jours de repos, l'indemnisation d'activité partielle, la prévention et le traitement des difficultés des entreprises... (depuis mars 2020) ;



ÉVÉNEMENTS

- *checklist* des actions à mener pour faire face à la crise (mars 2020) ;
- **FAQ** sur le chômage partiel (mars 2020) ;
- **FAQ** sur l'apprentissage (mars 2020) ;
- **Fiche info** sur les masques de protection (mars 2020) ;
- **FAQ** sur les mesures fiscales de soutien aux entreprises (mars 2020) ;
- **tableau récapitulatif** du report de dates déclaration et de paiement en matière fiscale (avril 2020) ;
- **fiche** sur les dispositifs de soutien pour les entreprises (avril 2020) ;
- **fiche** sur les procédures et délais fiscaux impactés par l'état d'urgence sanitaire (dernière mise à jour mai 2020) ;
- **fiche** sur les dispositifs d'exonérations et de crédit de charges (juin 2020).

NEWSLETTERS



NEWSLETTERS SPÉCIALES DURANT LA CRISE (MARS-JUIN 2020)

Plusieurs *newsletters* thématiques ont été mise en place depuis pour informer les adhérents durant la crise :

- bulletin de veille bi-hebdomadaire contenant une analyse des signaux faibles et des prises de position notables autour de la crise sanitaire et de l'après COVID-19 ;
- *newsletter* hebdomadaire envoyée aux membres de la Commission Nouvelles responsabilités entrepreneuriales sur l'actualité en la matière (management, égalité des chances, RSE) ;
- *newsletter* hebdomadaire envoyée aux membres de la Commission Transition écologique et économique pour les informer des conséquences de la crise dans les domaines de la transition écologique ;
- flash Europe et International hebdomadaire ;
- diffusion hebdomadaire d'une synthèse des nouvelles conjoncturelles.



INVESTISSEMENTS CLIMAT ET SORTIE DE CRISE (AVRIL 2020)

Organisation, en partenariat avec l'institut de l'économie du climat (I4CE), le *think tank* The Shift Project et d'autres réseaux d'entreprises (AFEP, EpE), d'un webinaire pour présenter le **rapport sur les investissements climat et la sortie de crise**.



WEBINAIRE « RESPONSABILITÉ DES DIRIGEANTS : LIMITER LES RISQUES DE MISE EN CAUSE LIÉS AU COVID-19 » (JUIL. 2020)

Le MEDEF, en partenariat avec le cabinet Gide, ont organisé un webinaire proposant aux entreprises d'échanger sur les responsabilités civile et pénale dans le cadre de la reprise de l'activité afin de limiter les risques de mise en cause liés au COVID-19.



ORGANISATION DE WEBINAIRES SUR LES NOUVEAUX ENJEUX DE L'ENTREPRISE

Depuis mars 2020, le MEDEF a organisé de nombreuses visio-conférences pour les entreprises afin de les aider à intégrer les nouveaux enjeux (sociaux, sociétaux, environnementaux, numériques et de gouvernance) pour renforcer leur performance. Par exemple :

- « Cybersécurité : les 5 sujets de sécurité IT à traiter pour faire face à la crise » (9 avril 2020) ;
- « Transformation digitale : les 3 enjeux digitaux pour maintenir son activité face à la crise » (6 mai 2020) ;
- « Renforcer son analyse de risques avec la RSE », outil pour renforcer la résilience des entreprises (3 juillet 2020).



> AUTRES

BAROMÈTRE D'ACTIVITÉ (MAI 2020)

Le MEDEF a réalisé tout au long de la période de confinement un baromètre d'activité permettant de donner une mesure du niveau d'activité dans chaque secteur et d'analyser la dynamique.



CARTOGRAPHIE « VAINCRE LE COVID-19 : ELLES Y TRAVAILLENT ! » (AVRIL 2020)

Le MEDEF a mené un **recensement de bonnes pratiques** d'entreprises en France durant la crise du COVID-19, agrégées et diffusées sur une carte interactive.



INFORMER TOUTES LES ENTREPRISES SUR L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION (DEPUIS FÉVRIER 2020)

Depuis le début de la crise, le MEDEF diffuse par le biais de plusieurs canaux des informations régulières sur l'évolution de la situation, et particulièrement l'actualité législative et réglementaire impactant les entreprises durant la crise :

- **dossier spécial coronavirus** sur le site Internet et sur l'extranet (réservé aux adhérents) ;
- **compte LinkedIn** du Pôle Adhérents ;
- **mailing** aux membres du MEDEF (fédérations professionnelles, MEDEF territoriaux et entreprises membres des commissions du MEDEF).



ADRESSE MAIL POUR LES QUESTIONS LIÉES À LA CRISE (DEPUIS MARS 2020)

Le MEDEF a mis en place dès mars une adresse mail unique (covid19@medef.fr) pour réceptionner les questions des entreprises dans le cadre de la crise et leur apporter une réponse précise dans les meilleurs délais. Entre le 20 mars et le 20 juin, ce sont 572 questions qui ont été reçues et traitées par ce biais.



2. ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES

GUIDE DE BONNES PRATIQUES (MARS 2020)

Afin d'aider à la sécurisation de l'activité économique et à la protection de la santé et la sécurité des travailleurs dans le contexte de pandémie du COVID-19, le MEDEF a publié un **guide de bonnes pratiques** à destination des chefs d'entreprise.

DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT SUR LE MANAGEMENT PENDANT ET APRÈS LE CONFINEMENT

- Webinaire « Session d'échanges sur l'accompagnement moral des chefs d'entreprise et de leurs salariés » (23 avril 2020).
- Webinaire « Séquence d'échanges sur les pratiques managériales liées à la reprise de l'activité en prévision du déconfinement progressif » (4 mai 2020).
- Webinaire « Tirer les leçons managériales de la crise - Session d'échanges » (16 juin 2020).
- Publication de 5 fiches pratiques sur le management :
 - **gérer ses équipes à distance** ;
 - **prendre soin du moral de ses équipes** ;
 - **accompagner les dirigeantes et dirigeants d'entreprise et leurs équipes pendant la crise** ;
 - **guide du télétravailleur** ;
 - **préparation managériale de la reprise** ;
 - outils : **préparer la reprise avec ses salariés**.

DÉLAIS DE PAIEMENT : RECUEIL DES SIGNALEMENTS DES ENTREPRISES (AVRIL 2020)

Le **Comité de crise sur les délais de paiement** a été lancé à l'initiative de Bruno Le Maire, ministre de l'Économie et des Finances, et François Villeroy de Galhau, gouverneur de la Banque de France. Le MEDEF y a participé très activement, en facilitant les remontées de terrain des adhérents et signalements des entreprises. Il a notamment mis en place un formulaire de signalement confidentiel en ligne et une adresse contact dédiée (covid-delais-paiement@medef.fr).

INFO « COVID-19 : ADOPTEZ LES GESTES BARRIÈRES NUMÉRIQUES » (MAI 2020)

La période de confinement et le recours massif au télétravail ont été mis à profit par les cybercriminels pour amplifier leurs attaques informatiques. Le MEDEF s'est mobilisé et a fourni aux entreprises des **conseils pour prévenir cette cybercriminalité**, s'appuyant sur des fiches infos, outils et ressources et contacts utiles.



RÉUNIONS ADHÉRENTS SUR L'ACTUALITÉ DE LA CRISE (DEPUIS MARS 2020)

Depuis le début de la crise, le MEDEF a organisé de nombreuses réunions avec ses adhérents afin de faire le point sur la situation sanitaire, d'échanger sur les sujets problématiques liés au COVID-19 (par exemple, les assurances, le paiement des loyers commerciaux...), et d'aider les entreprises à décrypter les mesures prises par le gouvernement pour les soutenir. À titre d'exemple :

- organisation d'une réunion d'échanges avec la CNIL et les adhérents sur le traitement des données de santé par l'employeur dans le cadre du COVID-19, notamment concernant la prise de température et les caméras thermiques (mai 2020) ;
- focus Réseau Femmes du MEDEF : pendant le confinement, organisation chaque semaine d'une visio pour les membres du réseau.



3. INFLUENCER

LETTRE À L'ATTENTION DES ENTREPRISES (MARS 2020)

Dans une **lettre** adressée à tous les entrepreneurs de France, Geoffroy Roux de Bézieux et Patrick Martin appellent chacun à faire preuve d'unité, de clame et de détermination pour faire face tous ensemble aux enjeux colossaux à affronter, tant sur le plan sanitaire qu'économique.



« POUR UNE PRISE DE CONFIANCE », LE PLAN DE RELANCE DU MEDEF (MAI 2020)

Le MEDEF a présenté le 28 mai son **plan de relance** pour faire face à la crise liée à la pandémie pour soutenir l'économie et l'emploi. Il plaide notamment pour des crédits d'impôts pour renforcer l'innovation, ou pour la transition écologique, une exonération de charges pendant douze mois sur les premières embauches en CDI et 10 000 euros d'aide à l'apprentissage, ou encore la transformation d'une partie des prêts garantis par l'État en quasi-fonds propres. Le MEDEF milite également pour une taxe écologique aux frontières de l'Europe et une fiscalité numérique au niveau mondial.



COMMISSION SPÉCIALE RELANCE DU MEDEF (MAI 2020)

Afin d'élaborer son plan de relance, le MEDEF s'est notamment appuyé sur les travaux de la « Commission spéciale Relance ». Instance créée en avril, la Commission avait pour objectifs de : coordonner les réflexions menées dans chacun des comités, commissions, et autres instances du MEDEF sur les enjeux à court, moyen et long terme post confinement, conjuguer les enjeux sociaux, économiques et sociétaux, croiser les différentes approches nécessaires à la reprise économique et la relance, préparer le plan de relance du MEDEF.



PRISES DE PAROLES DANS LES MÉDIAS (MARS-JUIN 2020)

Le MEDEF est intervenu à de multiples reprises dans les médias durant la crise. Entre le 17 mars et le 19 juin, le MEDEF a effectué 99 sorties médias : 11 dans la presse, 32 à la radio, 56 à la télévision.



LIEN ENTRE LES ENTREPRISES ET LES POUVOIRS PUBLICS (MARS-JUIN 2020)

Tout au long de la crise sanitaire, le MEDEF a eu des échanges quotidiens avec les pouvoirs publics, afin de faire remonter les difficultés rencontrées par les entreprises et de proposer des mesures concrètes pour les soutenir pendant et après la crise. Les sujets d'échanges avec les pouvoirs publics ont été divers et nombreux autour des mesures d'urgence : ordonnances et décrets COVID-19 sur les délais, les loyers, la tenue des assemblées générales à distance, l'approbation des comptes, l'acte notarié à distance, les voyages touristiques, l'annulations de spectacles et manifestations sportives, l'indemnisation des conséquences du COVID-19 (assurance maladie, complément employeur en cas d'arrêt pour garde d'enfant, etc.), la couverture des risques « frais de santé » et « prévoyance lourde », la prévention et le traitement d'entreprises en difficulté, aide aux entreprises les plus fragiles, etc.



➤ ACTIONS CONJOINTES AVEC D'AUTRES ORGANISATIONS, AU SERVICE DE LA RELANCE

PLAN CHOC DE SOUTIEN À L'APPRENTISSAGE (MAI 2020)

Poursuivre la dynamique de l'apprentissage est crucial afin de maintenir la vitalité de cette voie d'insertion des jeunes, y compris les plus vulnérables, et répondre aux besoins de compétences des entreprises en sortie de crise, au plus près des territoires. Le MEDEF et le « Collectif pour une économie plus inclusive » ont donc appelé à des **mesures fortes pour la reprise immédiate de l'apprentissage**, qui redonne confiance aux entreprises afin qu'elles maintiennent leurs projets de recrutements d'apprentis dans les prochains mois.

DÉCLARATION COMMUNE CFDT-CFTC- MEDEF POUR LE MAINTIEN OU LA REPRISE DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DANS DES CONDITIONS SANITAIRES OPTIMALES (AVRIL 2020)

Le MEDEF, la CFDT et la CFTC ont signé en avril une **déclaration commune** affirmant que la vie économique et sociale devait être progressivement restaurée, dans des conditions de sécurité optimales pour les salariés.

LES PROPOSITIONS DE RELANCE DU MEDEF, DU BDI ET DE LA CONFINDUSTRIA (MAI 2020)

Geoffroy Roux de Bézieux et ses homologues allemand et italien, Dieter Kempf, président du BDI, et Vincenzo Boccia, président de la Confindustria, ont publié le 12 mai dans différents quotidiens une **tribune commune** afin de peser sur les décisions des gouvernements européens. Les organisations patronales européennes ont appelé à des mesures de relance fortes, à mettre en place après la crise.

FOCUS PARTENARIATS



TRIBUNE SUR L'ENVIRONNEMENT (MAI 2020)

Signature par le MEDEF de la **tribune d'EpE** « Mettons l'environnement au cœur de la reprise économique », parue dans *Le Monde* du 5 mai 2020.

TRIBUNE SUR LA RSE (MAI 2020)

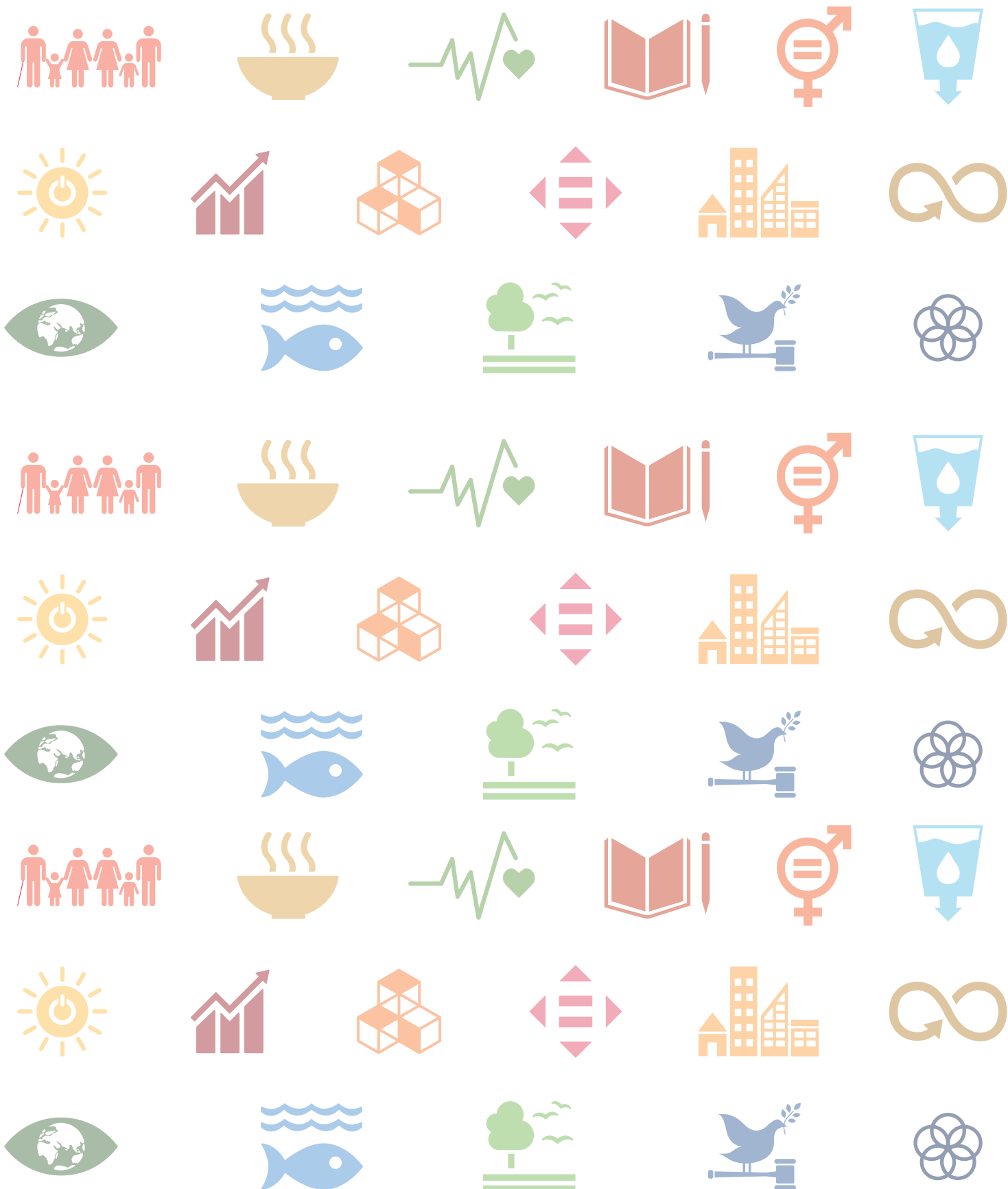
Signature par le MEDEF de la **tribune de la Plateforme RSE** sur ce thème.



Table de concordance : objectifs de développement durable et principes du Global Compact

La communication sur l'engagement du MEDEF est présentée autour des 17 ODD. La table de concordance suivante (source : France) indique l'articulation entre les 17 ODD et les **10 principes du** .

	Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde	Principes 1-2-3-5-6
	Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable	Principes 1-2-7-9
	Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge	Principes 1-2-3-4-5-6-10
	Garantir une éducation de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie pour tous	Principes 1-2
	Parvenir à l'égalité entre les sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles	Principes 1-2-3-4-5-6
	Garantir l'accès de tous à l'eau, l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau	Principes 1-2-7-8-9
	Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables, modernes et abordables	Principes 1-2-7-8-9
	Promouvoir une croissance économique soutenue, le plein emploi productif et un travail décent pour tous	Principes 1-2-3-4-5-6
	Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable et encourager l'innovation	Principes 3-4-5-6-7-8-9
	Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre	Principes 1-2-3-4-5-6-10
	Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables	Principes 1-2-7-8-9
	Établir des modes de consommation et de production durables	Principes 7-8-9
	Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions	Principes 7-8-9
	Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines	Principes 7-8-9
	Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable	Principes 7-8-9
	Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques, l'accès de tous à la justice et des institutions efficaces	Principes 1-2-3-4-5-6-10
	Renforcer les moyens de partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser	Principes 1-2-3-4-5-6-7-8-9-10



MEDEF
55, avenue Bosquet
75007 Paris
Tél. : 01 53 59 19 19
www.medef.com

Contact : pôle Nouveaux enjeux de l'entreprise
Lucie Togni : ltogni@medef.fr